

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an... 10 fr.
Six mois... 5 fr.

ÉTRANGER

Un an... 12 fr.

BONIMENT

Nous touchons à la crise finale ; les Prussiens trouvant que les choses durent trop ont donné l'ordre à M. Thiers de faire donner l'assaut, et comme les Prussiens sont les véritables maîtres chez nous, M. Thiers a dû obéir.

Par conséquent l'assaut va être donné, dans quelques jours, demain, aujourd'hui peut-être, nous saurons ce que peut coûter de sang et de larmes une insurrection qui était une folie d'abord, un crime ensuite.

Une folie parce qu'elle était fatalement vouée à l'impuissance, parce qu'elle conduisait forcément ses adeptes égarés à un écrasement inévitable.

Un crime, parce que lorsque notre malheureuse patrie saignait par toutes ses veines, il y avait autre chose à faire qu'à élargir les blessures, et qu'à achever l'œuvre prussienne.

Il est vrai que cet ordre de considérations était peu fait pour toucher la plupart des polissons méprisables placés à la tête de la Commune de Paris, ces messieurs regardant généralement ce que c'est qu'un crime et à plus forte raison une patrie.

Les tentatives de conciliation avaient-elles échoué inévitablement ? Les gaillards pour qui l'insurrection est un métier lucratif, et que la fin de la guerre civile aurait jetés sur le pavé.

Si le chef du pouvoir exécutif avait eu un peu de cette habileté et de cette finesse qui le rendent redoutable dans l'opposition, mais qui lui manquent tant au pou-

voir, — au lieu d'interdire violemment les congrès de municipalités, au lieu de recourir à cette mauvaise raison qui s'appelle la compression, — il aurait dû simplement recevoir les délégués municipaux et leur tenir ce petit discours :

Mes bons messieurs, vous recherchez la conciliation entre les citoyens Jourde, Vésinier, J.-B. Clément, Miot, Raoul Rigault et l'Assemblée nationale, — je ne saurais qu'approuver vos excellentes intentions. Seulement faites-moi la grâce d'aller voir d'abord ces honorables membres du Comité de Salut Public et de vous assurer de leurs dispositions pacifiques.

Les délégués municipaux courraient encore...

Car si peu disposée à une conciliation, que soit la droite de l'Assemblée Nationale, la gauche de la Commune de Paris l'est encore bien moins, et il suffit pour s'en assurer de lire les intéressants et instructifs comptes-rendus des séances de l'Hôtel-de-Ville.

C'est là que nous avons vu cette motion approuvée avec un enthousiasme frénétique : « Tout membre de la Commune qui parlera de conciliation sera considéré comme *traître* ! » décision radicale qui devrait laisser peu de doute sur le succès probable d'une conciliation.

Paris n'est pas la Commune, dit-on ; — sans aucun doute et nous devons hautement en féliciter Paris, malheureusement Paris *subit* la Commune ;

Paris voit démolir sa colonne qui servait au moins d'instrument de suicide aux Anarchistes, — parce que cela plaît ainsi à la Commune.

Paris ne lit plus de journaux, parce que cette lecture déplait à la Commune.

Enfin, dernière et suprême tyrannie, Paris ne mange plus de *pain frais* ! parce que d'après la Commune, le pain frais est immoral !

Paris en un mot est dans la main, sous la coupe de quelques farceurs qui s'étaient acquis jadis une réputation méritée : les uns à culotter des pipes dans les brasseries comme J. Vallès, J.B. Clément et J. Miot, les autres à *chahuter* dans les bals publics comme Raoul Rigault.

Une conciliation quelconque était-elle possible avec ces jolis messieurs ?

La réponse s'impose d'elle-même, mais cette réponse-là il fallait la laisser prendre par les délégués municipaux eux-mêmes, qui auraient été reçus à l'Hôtel-de-Ville d'une manière assez engageante pour n'être pas tentés d'y remettre jamais les pieds.

De cette façon une foule de braves gens ne se croiraient pas en droit de dire comme ils le font aujourd'hui : — C'est Versailles qui veut la guerre à outrance ; ce sont les ruraux qui veulent écraser Paris !

Une grande affaire en politique est de savoir mettre les responsabilités à leur place.

Or nous croyons qu'en cette circonstance, M. Thiers a pris la mauvaise route, comme il l'avait fait du reste il y a trois semaines en forçant l'Assemblée à revenir sur son vote libéral de la nomination des maires.

Aujourd'hui comme alors, sous couleur d'enlever tout prétexte à l'agitation communale, il en a créé un.

Et pour faire cesser cette agitation, il est obligé de recourir à la répression, au

lieu de s'appuyer sur le droit.

Le droit qui est la seule force efficace et réelle d'un gouvernement ;

Le droit dont la puissance est telle, qu'il oblige tous les Républicains sensés et sincères, à soutenir l'Assemblée de Versailles malgré ses erreurs, malgré ses fautes, malgré ses intolérances, malgré ses tendances monarchiques, — tant que cette assemblée ne sortira pas de son mandat, tant qu'elle ne fera pas de *Coup d'Etat*.

Mais si l'Assemblée de Versailles a des droits qu'il faut respecter, sous peine de se laisser dévorer par l'hydre de l'anarchie, comme disait feu Rouher, — elle a également des devoirs qu'elle ne saurait méconnaître, car l'un ne va guère sans l'autre.

Et ces devoirs consistent, une fois l'insurrection de Paris réprimée, une fois la paix définitivement signée avec les Prussiens, ces devoirs, nous prenons la liberté grande de le dire, ces devoirs consistent à s'en aller...

Pour faire place à une Assemblée définitive, pour faire place à une Constituante.

Le provisoire et l'équivoque, voilà ce qui nous a toujours tués en France dans nos révolutions. On n'a jamais su définir nettement l'étendue et les attributions des pouvoirs, et de cette confusion sont nées toutes les agitations, tous les mouvements, toutes les insurrections et toutes les émeutes qui ont eu pour résultat inévitable de tuer la République et d'ouvrir les voies toutes grandes aux réactions monarchiques.

Lorsqu'au lieu d'une Assemblée convoquée précipitamment dans le but déterminé de faire la paix, nous aurons une

FEUILLETON DE LA MASCARADE

VOYAGES DE GULLIVER

Chapitre inédit.

Les premiers habitants que j'aperçus en entrant dans la ville célèbre de Communopolis, me causèrent une assez triste impression.

Quoique plus élevés de taille que les Lilliputiens, ils me semblèrent plus petits, plus malingres plus chétifs. A Lilliput il y avait dans toutes choses une harmonie et une proportion qui rendaient leur petitesse moins ridicule et moins surprenante. Si les hommes étaient hauts de deux pouces, les chevaux étaient gros comme des souris, et les monuments ne dépassaient pas le volume d'un château de cartes.

A Communopolis, c'était différent. Les hommes seuls étaient affligés d'une exiguïté grotesque qui contrastait avec le volume et les proportions de tout ce qui les entourait. Les rues, les places, les maisons étaient aussi longues, aussi larges, aussi élevées que dans nos contrées d'Europe, mais les naturels atteignaient guère qu'à la moitié de notre taille, chose curieuse, en les examinant avec attention, je reconnaissais que cette petitesse était moins le résultat de leur constitution native, que la conséquence fatale de quelque maladie épidémique qui

avait sévi sur toute la population. Evidemment ces gens là n'avaient pas toujours été ainsi : ils avaient dû subir une sorte d'écrasement qui en avait fait une génération avachie et rabougrie et je ne saurais mieux les comparer qu'à des fantoches en caoutchouc qu'on aurait aplatis d'un coup de pinceau.

Pendant que je considérais avec une sorte de compassion cette population de nains, allant, venant, marchant, courant au milieu de ces larges rues bordées de maisons énormes, un de ces bons-hommes s'approcha de moi, s'éleva sur la pointe des pieds et me dit d'un accent enroué :

— Tu n'apportes pas ton pavé citoyen ?
— Pourquoi faire, un pavé ?
— Pour la barricade parbleu ! Regarde, la voilà déjà à moitié...

J'aperçus en effet à quelques pas de moi, un certain nombre d'hommes, de femmes et d'enfants armés de pioches et de piques, qui travaillaient avec ardeur à déterrer les pavés, et à les empiler soigneusement les uns sur les autres, en travers de la rue.

— Mais vous allez empêcher de passer leur dis-je en arrivant près d'eux.

Cette réflexion si simple parut les étonner énormément.

Tous interrompant leur travail, se mirent à me considérer d'un air tellement ahuri et stupéfait que je supposai n'avoir pas été compris.

Aussi allais-je renouveler mon observation, lorsqu'une vieille femme sèche, ridée et racornie tenant encore dans ses mains terreuses, un pavé qu'elle venait d'arracher avec ses ongles, s'écria d'une voix stridente :

— C'est un mouchard !

A ce mot tous les individus, hommes, femmes et enfants, qui étaient réunis derrière l'amas de pavés, se précipitèrent sur moi avec des gestes tellement furibonds, des yeux tellement injectés de fureur et de rage que je crus mon dernier moment venu, et j'envoyai mentalement un dernier adieu à tous les êtres chers que j'avais abandonnés pour me livrer à cette manie dangereuse des voyages à travers des peuplades inconnues.

Evidemment, si les arracheurs de pavés n'eussent écouté que la fureur excitée chez eux par ce mot singulier de mouchard, que j'entendais pour la première fois, — c'en était fait de moi et j'étais écharpé sur place.

Heureusement leur taille et leur force n'étaient pas à la hauteur de leur colère, et il me suffit d'un revers de bras pour écarter ces enragés. Quelques-uns d'entre eux repoussés violemment, tombèrent sur les autres, et la mégère qui m'avait interpellé, ayant donné de la tête contre l'angle d'un pavé, se mit à pousser des cris lamentables « on assassine les femmes ! » qui attirèrent une nouvelle troupe d'hommes armés.

Ceux-ci portaient de gigantesques fusils deux fois trop grands pour eux, et des sabres bayonnettes qui leur tombaient jusqu'aux talons. Dans cet accoutrement bizarre, ils paraissaient plus amusants que terribles, malgré de longues barbes et des airs rébarbatifs, — aussi ne pus-je m'empêcher de leur rire au nez d'une façon assez irrespectueuse.

— Il insulte le peuple, dit alors le chef de la troupe, — nous allons le fusiller.

La situation se compliquait, et réfléchissant qu'en moins de quinze minutes, j'avais failli être écharpé, et que j'étais sur le point d'être fusillé, je

me demandais, à part moi, au milieu de quel peuple bizarre j'étais tombé.

Cependant il s'agissait de ne pas laisser exécuter une décision aussi sommairement cocasse et je ne tenais nullement à me prêter à cette plaisanterie de mauvais goût, quoiqu'à vrai dire, je ne m'expliquais guère comment ces guerriers grotesques viendraient à bout d'épauler leur fusil.

Néanmoins je m'approchai vivement du chef de la troupe et je lui répliquai d'un ton résolu bien fait pour l'intimider.

— Dites donc, mon brave, on ne fusille pas les gens si vite, — et il faut un jugement.

Un jugement ! Un habitant de la lune serait tombé sur la tête de ce malheureux qu'il n'aurait pas paru plus étonné que lorsque je prononçai devant lui ce mot de jugement.

Un jugement ! Il regarda ses hommes, ses hommes le regardèrent, et tous ensemble partirent d'un éclat de rire tellement violent qu'ils en lâchèrent leurs fusils, et n'eurent plus que la force de se tenir mutuellement les côtes.

Cette hilarité dura environ vingt-cinq minutes, au bout desquelles je dis à mon homme :

— Maintenant que vous avez assez ri, il faut en finir, et si vous ne voulez pas me laisser parler librement, conduisez-moi auprès de votre général.

— Nous n'avons pas de général.

— Alors de votre colonel.

— Nous n'avons pas de colonel.

— Eh bien de votre capitaine.

— Nous n'avons pas de capitaine.

— Dans ce cas, de votre lieutenant, de votre sergent, ou de votre caporal.

— Nous n'avons ni lieutenant, ni sergent, ni caporal.

Assemblée constituante revêtue de la souveraineté du peuple dans toute l'étendue qu'elle comporte, investie de tous les pouvoirs législateurs et législatifs;

Alors, il n'y aura plus de doute, d'argutie, ni d'équivoque possibles;

Alors, il ne pourra plus exister l'ombre de prétexte pour un conflit de pouvoirs quelconques;

Alors, à la force matérielle de son armée, force sujette à des revirements de fortune, — l'Assemblée nationale joindra la force morale invincible d'une autorité indiscutable.

Et de cette époque datara la fin de ces agitations et de ces troubles stériles qui paralysent et annihilent tous les élans de renaissance et de régénération du pays.

Voyez ce qui se passe actuellement : Quand le Gouvernement de Versailles se croit obligé de réprimer un excès ou un abus quelconque, à quoi fait-il appel ?

Aux lois de l'Empire. N'est-ce pas là une anomalie cocasse, une inconséquence bizarre ?

Il importe donc de sortir au plus vite de cette situation fautive, il importe que l'Assemblée de Versailles se hâte de remplir le mandat spécial qui lui a été dévolu, pour céder le terrain à une Assemblée Constituante qui ne se verra pas dans la nécessité de dire :

La République est le règne des lois de... l'Empire, et qui pourra prendre cette devise plus logique et plus respectable :

La République est le règne des lois de la République.

Jacques BARBIER.

Réforme électorale.

Les élections municipales sont généralement républicaines.

Les élections à l'Assemblée nationale du 8 février étaient plutôt monarchiques.

A quoi tient cette différence ?

La République a-t-elle fait un pas dans l'esprit des populations ?

La monarchie a-t-elle perdu du terrain ?

Pas le moins du monde ; nous croyons que la situation des esprits et des opinions n'a pas sensiblement bougé de place, et, s'il y a une différence entre les résultats de ces deux scrutins, cette différence vient surtout de la façon dont le suffrage universel a été exprimé.

Dans le vote du 8 février, le suffrage des villes, inévitablement noyé dans celui des campagnes, n'a pas pu sortir effet, suivant un terme technique ; de là, une majorité monarchique.

Dans le vote du 30 avril, au contraire, les villes votant séparément, chacune pour leur compte, un nombre assez considérable de candidats républicains ou radicaux ont été élus qui n'auraient jamais passé si les votes des ci-

tadins eussent été mélangés avec ceux des ruraux.

Il en ressort cette bizarrerie, c'est qu'étant donnés les mêmes électeurs et les mêmes opinions, à peu de chose près, on trouve deux votes qui ne se ressemblent en aucune façon.

Donc, ceci nous démontre surabondamment que le mode d'élections pour les députés est absolument vicieux, car ce mode d'élection ne nous donne pas l'expression exacte et fidèle des différentes nuances d'opinions du pays, car ce mode constitue un obstacle presque absolu à la représentation des minorités.

Regardez ce qui s'est passé à Lyon, au 8 février.

M. de St-Victor, dernier élu, je crois, de la liste conservatrice, a eu environ 32,000 voix.

Garibaldi, premier élu de la liste radicale en a eu 30,000.

M. de St-Victor réunissant la majorité voulue a été nommé député. Garibaldi a échoué malgré ses cinquante mille voix.

Si bien que voilà une minorité de cinquante mille électeurs qui n'est pas représentée du tout à l'Assemblée nationale.

N'est-ce pas là une situation tout à fait anormale ?

Et ne comprend-t-on pas quelle autorité et quel prestige ce mode d'élection enlève à l'Assemblée nationale, lorsque dans un seul département cinquante mille électeurs peuvent dire : L'Assemblée nationale ? nous ne la connaissons pas, personne ne nous y représente.

Evidemment il faut toujours des minorités qui s'inclinent devant la majorité, c'est l'essence même du suffrage universel où le plus grand nombre fait loi, seulement il nous paraît qu'avec le système actuel de votation, l'écrasement de la minorité par la majorité est vraiment excessif.

Et c'est ce qui amène les révoltes, les insurrections et les soulèvements des minorités qui, dans l'impossibilité où elles se trouvent de faire valoir leurs droits, grâce à des discussions où elles n'ont pas voix délibérante, cherchent à les faire prévaloir par cette triste raison qui s'appelle la violence.

Il nous paraît donc complètement, absolument indispensable qu'on modifie le système électoral pratiqué jusqu'à ce jour, surtout le vote par scrutin de liste qui est peut-être plus mauvais que le vote par circonscriptions comme il avait lieu sous l'empire.

Avec le vote par circonscription, les républicains radicaux du Rhône étaient toujours certains d'être représentés par deux députés au moins ; avec le vote au scrutin de liste, ils ne le sont pas du tout.

Et de même pour tous les autres départements, que la majorité soit républicaine ou monarchiste, nous ne faisons pas ici de distinction de partis, nous ne parlons que de minorités et majorités, à quelque opinion qu'elles appartiennent.

Seulement quel est le moyen pratique d'arriver à cette représentation des minorités sans laquelle l'expression du suffrage universel ne saurait être complète et sincère, ne saurait revêtir toute l'autorité, toute la force morale qui lui est due ?

Ce problème a préoccupé bien des hommes politiques, et un certain nombre de systèmes ont été proposés.

M. de Girardin avait trouvé celui-ci :

Un seul collège électoral pour toute la France.

Un seul nom à porter par chaque électeur.

Tout candidat réunissant 10,000 voix, nommé.

A première vue, ce système paraît fort simple et d'une exécution commode, mais il offre le léger inconvénient de fausser radicalement la

tenais à poursuivre jusqu'au bout mon aventure bizarre.

Je m'installai donc sur un banc de bois auprès de mes compagnons de captivité et j'engageai avec eux la conversation.

— Eh bien, camarade, dis-je à mon voisin de droite, vous allez, vous aussi, comparaître devant le délégué ?

— Le sous-délégué, vous voulez dire.

— Comment le sous-délégué ?

— Sans doute, le délégué ne siège pas ici. Celui que vous allez voir n'est que le sous-délégué d'une sous-commission d'un sous-comité.

— Bigre ! Allons, ce n'est pas une petite affaire que d'arriver au véritable délégué ?

— C'est d'autant plus difficile qu'on en change toutes les demi-heures ; par conséquent, à peine a-t-on le temps de causer quelques minutes avec lui, car au bout de la conversation, il n'est déjà plus délégué.

— Et quelle est la cause, dites-moi, de votre arrestation ?

— C'est très simple. Je causai dans la rue avec un monsieur auquel je soutenais que *Bistenclaquepan* n'était pas le meilleur des systèmes politiques.

— Et qu'entendez-vous par *Bistenclaquepan* ?

— Je n'en sais absolument rien ?

— Et votre interlocuteur était-il plus éclairé que vous sur la question ?

— En aucune façon ! Seulement, comme je n'étais pas de son avis, il m'a fait arrêter.

— Voilà tout !

— Mon Dieu oui ; mais je le lui revaudrai ; s'il s'avise de me dire un jour que *Cadet-Roussel* n'était pas un bon enfant, il est sûr de son affaire.

représentation nationale, comme le fait très-bien remarquer M. Hourès, auteur d'une brochure sur la Réforme électorale.

Supposez, en effet, que dans une élection comprenant sept millions de votants un parti dispose à lui seul de quatre millions de suffrages. Il se peut très bien que ces quatre millions de voix se répartissent sur quinze ou vingt personnages en évidence, pendant que les trois autres millions se distribueront entre deux cent cinquante ou deux cent quatre-vingts candidats : si bien que la majorité de la nation serait l'infime minorité de la chambre.

Donc... M. Hourès auquel nous empruntons ces judicieuses observations a trouvé une autre solution qu'il a rédigée sous forme de projet de loi :

Article premier. — Chaque département formera une circonscription électorale.

Art. 2. — Chaque électeur ne pourra voter que pour un seul candidat.

Art. 3. — Sera élu représentant, tout candidat qui aura réuni dix mille suffrages.

Art. 4. — Le vote aura lieu au chef-lieu de chaque commune.

Art. 5. — Le scrutin sera ouvert successivement pendant un jour dans chacun des cantons du département.

Art. 6. — Toutes les communes d'un même canton voteront le même jour.

Art. 7. — Six jours avant celui fixé pour l'ouverture des opérations électorales, on tirera au sort le nom du canton qui devra voter le premier ; le lendemain on tirera au sort le nom du second canton et ainsi de suite, de telle sorte, qu'il n'y aura entre le jour de la désignation du canton et celui du vote qu'un intervalle de cinq jours pleins.

Art. 8. — Dès que le scrutin sera clos dans les communes d'un canton, les résultats en seront centralisés au chef-lieu, et transmis télégraphiquement au chef-lieu de canton où devra s'effectuer le vote du lendemain.

Ces résultats seront immédiatement communiqués à toutes les communes de ce canton.

Ce projet n'est autre que le projet de M. de Girardin avec cette différence essentielle qu'au lieu qu'un candidat aura obtenu 10,000 voix, — tous les électeurs en seront instruits, ce qui leur permettra de reporter leurs suffrages sur un autre candidat.

Or, les deux conditions indispensables que nécessite la mise en pratique de ce système sont :

1^o La durée des opérations électorales qui ne saurait être moindre de trente jours ;

2^o Le dépouillement permanent.

Quelque séduisante que puisse être la théorie, nous voyons là des difficultés pratiques que l'auteur a prévues lui-même, et qui nous paraissent absolument insurmontables.

Jamais au grand jamais, les Français qui ont tant de peine à se dérouter, lorsque les opérations électorales durent vingt-quatre heures au plus, — n'auront la constance de suivre une période électorale de trente jours ; c'est un effort au-dessus de leur versatilité et de leur légèreté d'esprit.

En Allemagne où l'on met en pratique la maxime de Newton, « le génie c'est la patience », la réforme électorale de M. Hourès aurait chance de réussir.

En France où les devoirs politiques sont une charge tellement lourde, qu'on voit généralement s'abstenir 8,000 électeurs sur 10,000, il ne faut pas songer à des combinaisons aussi compliquées.

Dans cette situation, étant données les aptitudes spéciales du caractère français, étant admis qu'en politique les meilleures réformes sont les plus simples, les plus pratiquement simples.

Nous ne connaissons qu'un système qui se

rapproche de la véritable expression du suffrage universel, qui donne quelque chance de minorités d'être représentées.

Ce système n'est pas nouveau, il a été employé, croyons-nous, en Angleterre, et qu'à présent nous ne pensons pas qu'on l'ait trouvé mieux.

Voici la chose :

Diviser le pays en collèges électoraux ayant à nommer trois députés chacun.

Accorder trois voix à chaque électeur, à la faculté de reporter ces trois voix sur le même candidat.

De cette façon les minorités, — nous parlons bien entendu des minorités respectables, — seraient pas vaincues et écrasées d'avance, grâce à ce suffrage multiple, elles seraient toujours à peu près certains d'entrer pour un tiers dans la représentation nationale, au lieu de n'y pas entrer du tout.

Ce qui évidemment est un progrès.

AUTOUR DE LA SEMAINE

Les conseillers municipaux des 1^{er} et 2^e arrondissements, élus le 30 avril, en donnant généralement leur démission, se sont décidément laissés prendre une mouche sur le nez, comme on dit en langage familier, et nous ne saurions trop féliciter M. Despeignes de l'habileté avec laquelle il a managé cette petite affaire.

Sur quatorze candidats nommés le 30 avril, onze sont restés sur le carreau, les 7 et 10 mai, et la liste radicale a remporté un succès qui doit la consoler de son échec du 8 février.

Barodet, Crestin, Durand, Bouchu, Barbecot, nous saluons votre retour aux affaires publiques, que vos fonctions vous soient légères, Barbecot, Bouchu, Durand, Crestin, Barodet !

Ce qui nous déplaît dans la composition de notre nouveau conseil municipal, ce ne sont pas les opinions républicaines de ses membres, car nous prétendons aimer la République avec autant de tendresse et peut-être plus de raison que la plupart de nos trente-six administrateurs, ce qui nous déplaît, c'est l'absence à peu près complète de capacités administratives.

Avoir des opinions politiques, c'est très bien, mais les villes pas plus que les hommes ne se nourrissent d'opinions politiques, et cela n'est pas suffisant pour boucler convenablement le budget d'une grande ville comme Lyon, surtout quand ce budget se solde par un déficit annuel de sept millions.

M. Leroyer a fait l'autre jour à l'Assemblée nationale un tableau peu réjouissant de l'état de nos finances, et il nous a montré notre bonne ville dégringolant à toute vitesse sur la pente de la banqueroute.

Nos conseillers municipaux seront-ils capables d'arrêter cette dégringolade ?

Voilà ce qui nous inquiète, et sans prétendre leur donner de conseils à ce sujet, nous prendrons la liberté grande de leur rappeler que les lois de l'équilibre financier exigent, à côté d'une dépense de sept mil-

— A merveille, se dit le sous-délégué, voilà notre affaire. Veuillez me suivre.

Je pris mon chapeau et je m'engageai sur les pas de ce singulier juif, qui, après m'avoir fait traverser une interminable file de corridors m'introduisit dans une grande salle où siégeaient, autour d'une table verte, une quarantaine de personnes.

Lorsque nous entrâmes, ces messieurs se livraient à une discussion des plus animées : les deux principaux orateurs se tenaient aux chevaux pendant que leurs partisans se gourmaient à coups de poings.

Notre entrée calma l'ardeur des combattants et chacun reprit sa place, à l'exception d'un membre très maltraité qu'en avait dû emmener chez l'apothicaire le plus voisin.

— Citoyens, s'écria mon sous-délégué, vous savez des suites il y a un quart d'heure le délégué à la guerre, je vous en propose un nouveau qui me paraît réunir toutes les qualités voulues : il est étranger, il se nomme Gulliver et il n'y a pas deux heures qu'il habite notre cité.

A cette proposition inattendue, je me récriai de toutes mes forces, en déclarant que je ne connaissais absolument rien aux choses de la guerre, et invoquant mille raisons toutes meilleures les unes que les autres.

Peine perdue : — délégué à la guerre ou fusillé, — choisissez !

Telle fut la réponse opposée à tous mes arguments.

La sage raison me faisait un devoir de choisir la moins mauvaise de ces alternatives... Et je devins délégué à la guerre.

On me conduisit de nouveau à travers mille ob-

— Serait-il possible que vous vous fussiez arrêté mutuellement pour de pareilles futilités ?

— Futilités ! reprit mon voisin de gauche, futilités ! savez-vous pourquoi je suis là ?

— En aucune façon.

— Parce que je suis concierge d'une maison dont le toit dépasse de dix centimètres le toit de la maison voisine.

— Comment, comment, mais je ne vois pas quel crime...

— On prétend que c'est une atteinte au principe de l'égalité et on m'a dénoncé comme complice.

— Mais moi, c'est bien plus fort, répartit un troisième compagnon. Vous savez qu'on a supprimé hier matin trente-cinq journaux.

— Parfaitement.

— Eh bien, comme j'avais eu l'imprudence de garder chez moi quelques-uns de ces journaux, découverts en carrés de papier pour un usage intime, ma domestique m'a dénoncé et...

En ce moment, la porte du délégué ou du sous-délégué s'ouvrit bruyamment...

Comme j'étais le capitif le plus important de la journée, je passai le premier.

Ce sous-délégué avait des lunettes, une barbe mal peignée et des mains sales.

— Votre nom, me demanda-t-il avec autorité ?

— Gulliver, pour vous servir.

— Gulliver ! Ce nom m'est complètement inconnu. Il n'y a pas longtemps que vous habitez Communopolis.

— Ou tout, je suis arrivé il y a une heure et demie.

— Alors, vous êtes étranger ?

— Absolument.

lions, une recette égale de sept millions.

Sans quoi... au bout du budget la cul-

bute. — Tenez vous bien, citoyens, car du haut de ces sept millions, cent mille contribuables vous contemplent!

On veut absolument achever de nous dégrouter de la garde nationale. Le service était trop doux, ouvriers, patrons, travailleurs ou bourgeois ne perdaient pas assez de temps à des piquets, gardes ou factions de toute nature. — Voici qu'un ordre du jour enjoint de recommencer les exercices deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche.

Le jeudi est jour de travail pour tout le monde; le dimanche étant un jour de repos, beaucoup de citoyens aiment à en profiter pour aller à la campagne, cueillir des simples et oublier la Commune sous les grands arbres verts, — pas du tout, il faudra s'armer du flingot, et opérer des « pelotons à droite » ou des « sections en ligne ».

Et dans quel but, pour quelle utilité, je vous le demande? comme si les gardes nationales en six mois au moins de manœuvres n'ont pas suffisamment pour rester l'arme au bras autour d'une guérite, ou passer une nuit sur des lits de camp.

Trouve-t-on par hasard que le petit verre n'est pas assez cultivé, qu'il faille encore fournir aux citoyens des occasions de s'abreuver?

Bien sûr, ce sont les cantinières en masse qui ont pétitionné à l'état-major pour la reprise des exercices.

Dans tous les cas, devant ces exigences de service, plus d'un bataillon et d'une compagnie ne désirent rien plus que de construire quelques barrières dans leur quartier, à seule fin de se faire désarmer.

La presse locale va s'enrichir d'un nouvel organe quotidien : le *Journal de Lyon* dont le premier numéro vient de paraître.

Le *Journal de Lyon* qui sera républicain libéral, la seule manière saine, selon nous, de comprendre la république, — a pour rédacteur en chef M. Schneegans, député de Strasbourg, ex-rédacteur du *Courrier du Bas-Rhin*, et pour administrateur-rédacteur M. E. Yung des *Débats*.

Avec ces deux noms, le succès du *Journal de Lyon* est assuré d'avance, et il ne nous reste qu'à souhaiter une sympathie et cordiale bienvenue à notre nouveau confrère.

Depuis quelques semaines notre bonne ville de Lyon a reçu une véritable averse de brochures.

Le temps et l'espace nous manquent souvent pour apprécier ces opuscules parmi lesquels nous signalerons :

Le général Thiers, pamphlet lestement tourné et troussé.

Six mois de drapeau-rouge à Lyon. Petit recueil où l'on ne remarque pas une ten-

dresse bien vive pour la République, mais qui ne laisse pas de contenir des renseignements intéressants sur l'époque cocasse où nous avions le bonheur de vivre sous l'administration fantaisiste du sieur Challemel-Lacour.

La République compromise par les républicains. Deuxième édition des sottises commises sous le proconsulat de M. Challemel, déjà nommé.

Garde à vous! par Jean Dupont. Œuvre où se trahit parfois l'inexpérience de l'écrivain, dont on ne saurait trop recommander par contre, les idées remplies de bon sens et de saine raison : chose rare aujourd'hui.

Depuis son arrestation, le colonel Ferrer a été l'objet d'attaques violentes d'autant plus déplacées, qu'il se trouve dans l'impossibilité matérielle de se défendre.

Ces attaques prennent généralement pour thème la mise en réforme dont M. Ferrer a été l'objet pendant la campagne du Mexique.

Comme nous tenons à ne pas laisser égarer l'opinion publique sur ce point, nous répétons comme nous l'avons déjà dit, que cette mise en non activité n'a eu pour cause que la persistance de M. Ferrer à obtenir justice d'une série de mesures disciplinaires qui lui avaient été infligées avec une sorte d'acharnement par le général Castagny, — le même qui condamnait à six mois de prison les Mexicains qui refusaient d'être fonctionnaires publics.

Et ces rigueurs ont si peu porté atteinte à l'honneur militaire de M. Ferrer, qu'à la date du 11 septembre 1868, le général de Chaumont lui proposait de reprendre son grade, sous la seule condition d'oublier les faits accomplis, théorie favorite du second empire.

M. Ferrer n'a pas trouvé cette théorie de son goût, mais nous ne voyons pas en quoi cela pourrait entacher son honorabilité et donner prétexte à des insinuations calomnieuses.

La loi Dufaure commence à fonctionner à Lyon assez vigoureusement.

Poursuite du *Vengeur*.

Poursuite de la *République*.

Saisie et poursuite du *Progrès*.

Nous ne saurions trop insister auprès de nos conseillers municipaux pour qu'ils diminuent le nombre de leurs séances à huis clos, attendu que leurs citoyens électeurs ne peuvent que perdre en n'assistant pas aux délibérations remarquables et aux débats courtois qui émaillent ces séances.

— Nous demandons formellement à nos conseillers municipaux qu'ils s'abstiennent de s'envoyer mutuellement en mission, en délégation dans les quatre coins de la France, à moins que ces petits voyages se fassent à leurs frais et sans rien coûter à la bourse des contribuables auquel cas ils pourront pérégriner tout à leur aise.

— Nous verrions avec plaisir nos conseillers municipaux ménager les affiches, les proclamations et autres fariboles, qui finissent par grever notre budget de frais de papier et d'impressions assez considérables, sans profit pour personne.

S'ils ont besoin d'écouler leur prose, nous les engageons à fonder un journal, — mais toujours de leurs propres deniers.

— Enfin, nous serions heureux de voir nos conseillers municipaux s'occuper de moyens rationnels de trouver les sept millions qui manquent au budget de Lyon pour le remettre en équilibre, sans avoir recours à des impôts

consolidé aucun pouvoir, et que leur premier résultat est d'attirer de nouvelles et plus vives sympathies aux journaux qui en sont l'objet.

— Que pensez vous du nouveau conseil municipal?

— Peuh!... les élus peuvent être très-distingués, mais les élections, je les trouve bien.... Commune.

HECTOR PERIÉ

A NOS ÉLUS.

— Nous rappelons à nos conseillers municipaux — dans le cas où ils l'auraient oublié — qu'aux termes de la loi, leurs fonctions sont absolument gratuites, et qu'aucun budget ne leur doit des jetons de présence ou d'absence.

— Nous engageons vivement nos conseillers municipaux à ne pas siéger tous les jours ou deux fois par jour, comme ci-devant.

Outre que ces séances multipliées contribuent à user le parquet de la salle Henri IV et les fauteuils de la commune, elles constituent une dépense d'encre, de plumes, de papier ou autres objets de bureau, très-préjudiciable aux deniers publics.

Et puis c'est du temps perdu inutilement.

— Nous invitons expressément nos conseillers municipaux à ne s'offrir, — sur notre budget — ni Remington, ni revolver, ni mitrailleuse, vu le peu d'usage de ces armes à feu entre les mains de leurs prédécesseurs.

— Nous ne saurions trop insister auprès de nos conseillers municipaux pour qu'ils diminuent le nombre de leurs séances à huis clos, attendu que leurs citoyens électeurs ne peuvent que perdre en n'assistant pas aux délibérations remarquables et aux débats courtois qui émaillent ces séances.

— Nous demandons formellement à nos conseillers municipaux qu'ils s'abstiennent de s'envoyer mutuellement en mission, en délégation dans les quatre coins de la France, à moins que ces petits voyages se fassent à leurs frais et sans rien coûter à la bourse des contribuables auquel cas ils pourront pérégriner tout à leur aise.

— Nous verrions avec plaisir nos conseillers municipaux ménager les affiches, les proclamations et autres fariboles, qui finissent par grever notre budget de frais de papier et d'impressions assez considérables, sans profit pour personne.

S'ils ont besoin d'écouler leur prose, nous les engageons à fonder un journal, — mais toujours de leurs propres deniers.

— Enfin, nous serions heureux de voir nos conseillers municipaux s'occuper de moyens rationnels de trouver les sept millions qui manquent au budget de Lyon pour le remettre en équilibre, sans avoir recours à des impôts

irrécouvrables et à des mesures financières impossibles.

Sur ce, nous prions... Chose (nous supprimons le mot Dieu à cause du citoyen Durand, qui pourrait être vexé) qu'il les tienne en sa digne garde.

E. P.

La réorganisation de la garde nationale.

Il est sérieusement question, dit-on, de cette réorganisation.

En vérité, ce serait bien temps, et nous sommes étonnés qu'on n'y ait pas songé plus tôt.

Où la garde nationale n'est qu'un prétexte à revues et à galons, et à boire le goutte, il est inutile de confier un fusil à chaque citoyen; ou elle est une milice communale destinée à maintenir le bon ordre, à protéger les citoyens contre les coups d'Etat d'en haut et d'en bas, — dans ce cas, il faut qu'elle serve à autre chose qu'à faire moisir vingt-quatre heures dans un poste, des gens qui préféreraient coucher dans leur lit et vaquer à leurs affaires, — ou à les masser autour de l'Hôtel-de-Ville les jours de trouble.

Si la garde nationale a quelque utilité, — c'est notre avis, — il est absolument urgent, indispensable qu'on la réorganise entièrement.

Tout le monde sait qu'au 4 septembre, la distribution des armes a été irrégulière. Un nombre considérable d'individus se sont emparés d'un ou plusieurs fusils, alors qu'ils n'en avaient aucun droit. Dans tous les bataillons, il y a des hommes, — même dans le corps d'officiers, — banqueroutiers, repris de justice, sortant des bagnes ou prêts à y rentrer, commerçants interlopes, non électeurs, figurant dans les cadres de la garde nationale, armés comme les honnêtes gens et auxquels le maintien du bon ordre est non-seulement indifférent, mais qui sont tout disposés à prêter leur concours à toutes les émeutes, quelles que soient leurs enseignes.

La garde nationale ne doit être composée que d'honnêtes gens et d'électeurs. Pourquoi n'en est-il pas ainsi et qu'attend-on pour désarmer ces qui ne sont ni honnêtes ni électeurs?

Cette idée qu'un brave citoyen peut se trouver cote à cote, dans la même compagnie avec un gredin, qui au besoin lui enverra une balle dans le dos, est peu faite pour encourager le zèle des gardes nationaux et faire adorer cette institution qui donne à chacun le droit de se promener avec un képi, une vareuse et un flingot.

Et puis, il faut le répéter, car nous l'avons dit souvent, — dût M. le général Bourras nous clouer au pilori de l'opinion publique, — le service actuel de la garde nationale est admirablement entendu pour dégoûter complètement les citoyens ayant d'autres occupations que de se griser dans un poste.

Si l'on continue à faire occuper tant de postes inutiles, à passer autant de revues superflues, on aboutira à ce résultat de grever la population de l'impôt le plus lourd qu'elle ait à supporter.

Comment veut-on que l'ouvrier, le travailleur sérieux, consente à perdre au moins deux journées par mois représentées par un salaire de 4 à 5 francs chacune en moyenne?

Toutes les fois qu'un ouvrier est de garde, c'est d'abord son travail d'un jour perdu, le produit du lendemain compromis par une migraine ayant pour cause la fatigue ou le canon

stacles à l'hôtel que je devais occuper.

Mon prédécesseur venait de partir; dans sa précipitation, il avait même oublié sur la table son étui à lunettes.

A peine fus-je installé que je ne pus m'empêcher de réfléchir profondément à la bizarrerie du sort qui faisait un guerrier d'un homme aussi sincèrement pacifique que moi, et je me demandais de quelle façon j'allais me prendre pour remplir convenablement mes difficiles fonctions, lorsque j'entendis dans le cabinet qui précédait mon cabinet un bruit confus d'armes, de voix et de clameurs, au milieu desquelles je distinguai ces exclamations : — C'est lui, c'est la faute, il a trahi, nous allons le fusiller!

Tout d'un coup cette malheureuse fusillade qui me revenait aux oreilles.

Désireux de savoir ce que signifiait tout ce tapage, je me levai pour ouvrir la porte, mais au moment même où je mettais la main sur le bouton, la porte enfoncée violemment livra passage à une cinquantaine d'energumènes dont la bouche menaçante et les yeux furibonds étaient peu faits pour me rassurer.

Toutefois, je rappelsai à moi tout mon sang-froid et je leur demandai tranquillement quel était l'objet de leur visite.

— Le fort de Pierre-sur-Roc vient de tomber entre les mains de l'ennemi et c'est toi qui l'as livré, me cria le plus forcené de la bande!

— Je vous ferai observer, mon ami, que depuis cinq minutes seulement, j'ai été chargé du commandement des troupes, par conséquent, il m'a été matériellement impossible de livrer une forteresse dont je ne connais même pas l'emplacement.

— C'est bon, c'est bon, les traitres disent tous la même chose, il faut le fusiller!

Déjà, en y tenant, mais comme cette manie finissait par m'agacer singulièrement, je saisis vivement l'arme qui était le plus à ma portée, et grâce à un moulinet terrible qui fit reculer mes agresseurs et parut leur inspirer une crainte salutaire, je pus m'en aller sans être inquiété autrement que par leurs injures et leurs vociférations.

Il me tardait de me débarrasser au plus tôt de cette ville bizarre où j'éprouvais une sorte de cauchemar, et faisant mes plus grandes enjambées, au bout d'une demi-heure, je me trouvais en pleine campagne où il me restait encore la crainte de tomber dans la main des ennemis que j'étais chargé de combattre et qui s'étaient emparés de la citadelle de Pierre-sur-Roc.

Mais quel fût mon étonnement, quelle fut ma stupéfaction en n'apercevant pas la moindre muraille, pas la plus petite fortification, pas l'ombre d'un bastion ou d'une redoute.

Quant aux ennemis, ils étaient représentés par un vieux père qui surveillait une demi-douzaine de moutons paissant l'herbe courte et sèche de quelques terrains vagues.

Enhardi par son air pacifique, je m'approchai de lui en le priant de me donner quelques explications sur la cité où il m'était arrivé en moins de trois heures tant d'aventures cocasses :

— Que cela ne vous étonne pas mon cher Monsieur me répondit-il, Communopolis est une ville habitée par des fous. Il y a quelque dix ans, une douzaine d'individus arrivés de très loin, chassés par d'odieux tyrans, ont eu la malheureuse idée de s'arrêter dans cette cité. — Après

avoir troublé la cervelle des habitants par des publications insensées intitulées le *Père Duchêne*, la *Socialité*, le *Cri du Peuple*, etc., ils ont déterminé la population à mettre en pratique un système d'organisation qui devait procurer à leur ville une ère de prospérité et de bonheur comme jamais on n'en vit sur terre.

Après deux mois d'expérience la ville était ruinée et les habitants étaient fous. Vous avez pu en juger vous-même. Depuis cette époque ces malheureux passent leur vie à dévaster les rues, à élever des barricades, à instituer des comités, des sous-comités, à nommer des délégués, des sous-délégués, à s'emprisonner et à se fusiller mutuellement.

Heureusement ces fusillades n'ont rien de meurtrier, car on a eu soin de ne pas leur laisser de munitions, et tous leur fusils sont tellement rouillés qu'il serait impossible de les faire partir.

— Très bien, mais comment vivent-ils, car ce n'est pas un métier que de faire des barricades et de s'emprisonner les uns les autres.

— Ils vivent de charité publique, et des petits profits que leur laissent les étrangers qui comme vous viennent visiter ce peuple phénoménal.

— Oui, mais la façon dont ils reçoivent les étrangers ne doit guère encourager les visiteurs.

— De quel genre vous vous plaignez puis-je vous en nommer général en chef une heure après votre arrivée.

— Ajoutez qu'une heure plus tard, ils ont failli me passer par les armes.

— Laissez donc, c'est une maie innocente dont il ne faut pas s'effrayer, car ainsi que je viens de vous le dire, leurs fusils ne peuvent par partie. Du reste je suis étonné que vous n'ayez pas été pré-

venu des incidents qui vous attendaient dans ce voyage. Il vous suffisait pour cela de consulter le *Guide Joanne*.

— Ce fait je l'avais oublié, et tirant de ma poche au *Vade-mecum* du parfait voyageur, j'y lus la description que voici :

« *Communopolis*. — Ville autrefois riche et florissante, habitée actuellement par une population de fous. — Les habitants de cette cité ayant voulu adopter les réformes politiques et sociales d'un nommé Jules Vallès et de quelques-uns de ses amis, en sont devenu complètement idiots. — Les voyageurs qui visiteront Communopolis, auront grand soin de dissimuler leur qualité d'étrangers, car ils seraient exposés à une foule de désagréments dont le principal est d'être nommé général en chef d'une armée qui n'existe pas, et de se voir accusé de trahison, vingt-cinq minutes après.

« L'affection mentale des habitants de Communopolis a donné lieu à de nombreuses études médicales, et les docteurs les plus illustres ont baptisé cette singulière maladie du nom de *folie communarde*.

« Un des plus graves inconvénients de cette folie est d'être épidémique et contagieuse....

— A ces derniers mots, une terreur subite me prit aux cheveux et votre ami Gulliver court en core....

L. LECIAIR

de vin, et le salaire de la veille absorbé par la mangeaille et les petits verres, sans compter les colères de la bourgeoisie qui voit l'argent du ménage passer ailleurs que par ses mains.

Pour le patron, c'est souvent une affaire manquée, un rendez-vous important auquel il n'aura pas assisté, une surveillance absente de l'atelier ou du magasin.

Pour tout le monde en général, c'est une perte considérable de travail représentée par une perte d'argent au détriment de tous.

Il est donc indispensable de réformer les cadres et le service.

Quelle nécessité, par exemple, pour la garde nationale, d'occuper les hôtels de police, les prisons, les poudrières, les forts, etc.?

Les postes de l'Hôtel-de-ville, les mairies, et un ou deux autres au plus, suffisent très largement et encore en diminuant le nombre des hommes et des factionnaires.

Quand la garde nationale sera épurée, qu'elle aura des chefs autres que ceux qu'elle a généralement, quand le service sera moins pénible et moins absorbant, les mobiles et mobilisés seront moins récalcitrants pour rentrer dans les rangs, on rechignera moins pour les tours de garde, on invoquera moins d'épouses malades, d'oncles à l'agonie ou d'affaires urgentes pour se soustraire au port du fusil, la discipline sera plus facile à maintenir rigoureuse, le général n'aura pas le déplaisir de faire des ordres du jour bien stylés et l'on clouera rarement quelqu'un au pilori de l'opinion publique.

A. MONEY.

TRAITRES ET VENDUS

En 1869, lors des élections législatives, les traitres et les vendus s'appelaient Hénon et Ferrouillat. A cette époque, ces deux citoyens ont essayé toutes les épithètes désagréables du vocabulaire démagogique : articles de journaux, affiches injurieuses, insultes dans les réunions publiques et privées; rien ne leur était épargné.

MM. Leroyer, Ducarre, Bacot étaient purs, immaculés. Ainsi l'avait déclaré le peuple.

Aujourd'hui les traitres et les vendus se nomment Ducarre, Leroyer, Bacot. Réactionnaires, monarchistes, versaillais, impérialistes, prussiens au besoin, — ils sont tout cela et pis encore.

MM. Hénon et Ferrouillat et la serviette de ce dernier sont redevenus blancs comme neige. Ainsi le déclare le peuple infatigable.

Pur ou vendu, il n'y a pas à sortir de là. Ayez derrière vous vingt ans de républicanisme sincère, hautement avoué — quand il y avait du danger à être républicain, — mais essayez de résister à un courant périlleux, ayez une opinion personnelle en opposition sur quelques points avec celles de certaines individualités remuantes; admettez qu'au dessus des élucubrations des cerveaux fêlés et des esprits fourbes, il y a des lois imposées au respect de tous, — immédiatement vous êtes traitres et vendus.

MM. Hénon et Ferrouillat avec sa serviette l'ont été, ne le sont plus, et le seront sans doute bientôt. MM. Ducarre, Leroyer et Bacot ne l'étaient pas, le sont devenus, et redeviendront probablement sans tache.

Le citoyen Blanc, conseiller du 1er arrondissement, porté le 30 avril sur la liste modérée, était vendu aux monarchistes ce jour-là; — le

7 mai, accepté par la liste radicale, il cessait de l'être.

Avant le 4 septembre, M. Andrieux, l'effroi des conservateurs, était pur. Aujourd'hui, obligé par ses fonctions de fourrer en prison quelques-uns des applaudisseurs de ses discours, il est traître et vendu.

M. Valentin succédant à Challemel-Lacour, était le vigoureux républicain bien connu. Maintenant, préfet consciencieux et courageux, il est devenu versaillais, traître et vendu.

Ainsi pour les citoyens Chepié, Brialou, Maynard : Paris le 4 septembre, la terreur de la réaction, l'épouvantail du capitaliste, — aujourd'hui réactionnaires et traitres, presque vendus à Thiers et à son infâme gouvernement.

Le peuple dans sa toute-puissance les juge tels, quitte à reconnaître demain qu'ils sont immaculés, pour les considérer vendus après-demain.

Parole d'honneur, c'est à croire que la moitié des français passe son temps à acheter l'autre et à se vendre tour à tour. Et l'on se plaint que le commerce est nul, que l'industrie languit par ces temps de Commune! Mais jamais nous n'avons assisté à un courant d'affaires aussi suivi.

Sous l'empire même, les traitres et les vendus étaient moins abondants. Il est vrai que nous avions les mouchards, tandis qu'aujourd'hui le mouchard est bien vieillot, bien démodé; — il n'y a plus guère que les communs de Paris qui se repassent l'épithète.

Progrès des mœurs, sans doute.

Enfin, le suffrage universel vient de nous doter de trente-six conseillers municipaux; le peuple, dans sa souveraineté, vient d'être trente-six mandataires pour sa commune de Lyon, — eh bien, nous parions le courage de Félix Pyat contre la pureté de Vermorel qu'avant trois mois, le tiers au moins de ce conseil sera vendu comme la moitié de celui qui vient de disparaître.

Attendons patiemment l'annonce de la vente et de la trahison des citoyens Crestin, Barbecot, Bouvatière et Degoulet; ainsi l'aura décidé le peuple!

Et ce peuple est le plus spirituel de la terre

— Zuze un peu, s'il ne l'était pas!

A. MONEY.

Le grand Napoléon.

Campagne de Russie

Mais, qu'a fait Napoléon durant les trente-trois jours qu'il est resté au Kremlin? Ce qu'il a fait? des bulletins et des règlements!...

Dans l'un de ces bulletins, il nous apprend qu'il a trouvé dans la maison de ce misérable Rostopchin des papiers et une lettre à demi-écrite, et que ce misérable s'est sauvé sans l'achever.

Dans un autre bulletin, il demande qu'on lui envoie de Paris des comédiens. En attendant il fait jouer la comédie au Kremlin par les artistes qu'il a sous la main. « Il prolonge ses repas d'une manière étonnante, dit un témoin oculaire; il lit des romances et des vers, et il consacre trois soirées à faire le règlement de la Comédie-Française de Paris. »

Le 20 septembre 1812, il commence le 21^e bulletin de la grande armée par ces mots : « Trois cents chauffeurs ont été arrêtés et fusillés; » et le termine par ceux-ci : « Les manufactures commencent à fleurir à Moscou; elles sont détruites. » L'incendie de cette capitale retarde la Russie de

cent ans. Le temps paraît tourner à la pluie. La plus grande partie de l'armée est casernée dans Moscou.

Dans le 23^e bulletin, daté du 9 octobre 1812, Napoléon dit : « Les drapeaux pris par les Russes sur les Turcs dans différentes guerres et plusieurs choses curieuses trouvées dans le Kremlin, sont partis pour Paris. On a trouvé une madone enrichie de diamants; on l'a aussi envoyée à Paris. » Puis il ajoute : « Il paraît que Rostopchin est aliéné. A Voronovo, il a mis le feu à son château et a laissé l'écrit suivant attaché à un porteur :

« J'ai embelli pendant huit ans cette campagne, et j'y ai vécu heureux au sein de ma famille. Les habitants de cette terre, au nombre de 1,720, la quittent à votre approche, et moi je mets le feu à ma maison pour qu'elle ne soit pas souillée par votre présence. Français, je vous ai abandonné mes deux maisons de Moscou, avec un mobilier d'un demi-million de roubles. Ici vous ne trouverez que des cendres. »

« Signé : Comte Fedor ROSTOPCHIN. »

Et c'est ce patriote que le ravageur de la terre qualifie de fou et de misérable!

Décidément, Napoléon n'avait pas de discernement ou de sentiment patriotique. Il était incapable d'apprécier, de comprendre l'héroïsme du comte Rostopchin, pas plus qu'il n'a compris celui de l'impitoyable Palafox, qu'il a accusé de « présomption et de lâcheté », et de « n'avoir jamais été vu dans les postes où il y avait quelque danger. »

Cette appréciation nous fait voir Napoléon tout entier : calomniateur, imposteur, dilapidateur et manufacturier de cadavres humains! voilà le héros de notre belle France.

Mais, quoiqu'en dise Bonaparte, l'incendie de Moscou restera une résolution héroïque qui sauva l'indépendance d'un peuple et contribua à la délitance de plusieurs autres. Qu'importe, disait-il en 1840, M. de Châteaubriand, qu'importe que Moscou ait été brûlé! Ne l'avait-il pas été déjà sept fois? N'est-il pas brillant et rayonnant, bien que dans son 21^e bulletin, Napoléon eût prédit que l'incendie de cette capitale retarderait la Russie de cent ans? Où en seraient les nations, ajoute M. de Châteaubriand, si Bonaparte, du haut du Kremlin, eût converti le monde de son despotisme comme d'un drap mortuaire? Les droits de l'espèce humaine passent avant tout.

Pour moi, la terre fut-elle un globe explosible, je n'hésiterais pas à y mettre le feu, s'ils agissaient de délivrer mon pays. Tandis que Napoléon consacre ses loisirs du Kremlin à des futilités, à des misériseries, à des calomnies, et qu'il dépouille les églises de Moscou de leurs plus beaux ornements, l'empereur de Russie s'adresse à ses peuples et leur dit :

« Point d'abattement pusillanime; jurons de doubler de courage et de persévérance. L'ennemi est dans Moscou désert comme dans un tombeau, sans moyens de domination ni même d'existence. Entré en Russie avec trois cent mille hommes de tout pays, sans union, sans lien national ni religieux, la moitié en est détruite par le fer, la faim et la désertion; il n'y a dans Moscou que des débris; il est au centre de la Russie, et pas un seul Russe n'est à ses pieds. Bientôt, pour échapper à la famine, il lui faudra fuir à travers les rangs serrés de nos soldats intrépides. Reculerons-nous donc quand l'Europe nous encourage de ses regards! Servons-lui d'exemple et saluons la main qui nous choisit pour être la première des nations dans la cause de la vertu et de la liberté. »

Enfin, Napoléon se décide à quitter le Kremlin et commence le 19 octobre 1812, cette retraite unique dans l'histoire des peuples, par l'immensité des maux qui tombent sur l'armée et l'anéantissent totalement en moins de deux mois.

La veille de l'évacuation de Moscou par notre armée, un engagement très vif avait eu lieu à Winkowo, entre Murat et Kutusoff. L'avant-garde de Murat y est détruite, nos positions y sont forcées et ce roi-soldat y est blessé légèrement. Cette fois, ce sont les Russes qui, fatigués sans doute de l'inaction de Napoléon et de sa présence en Russie, commencent l'attaque et vont nous rendre une partie du mal que nous leur avons fait, et faire une vraie conduite de Grenoble à l'homme de l'histoire, au héros des siècles, dont la carrière demeure sans parallèle, suivant l'opinion de son dernier chambellan.

A six heures de Moscou, Napoléon entend le bruit d'une effrayante explosion : c'était le Kremlin qui sautait conformément aux ordres que notre ravageur avait donnés au maréchal duc de Trévise, et que celui-ci, selon l'esprit du temps, avait religieusement exécutés.

Deux siècles auparavant, le duc de Vendôme chargé par Turenne d'incendier la ville de Worms, n'hésite pas à décliner cette mission, en en sollicitant une plus honorable et plus périlleuse. Mais sous Napoléon-le-Grand l'obéissance passive était une des conditions de la gloire.

Le 28 octobre le grand homme reprend la route de Smolensk et passe près du champ de bataille de la Moskova. Environ trente mille cadavres avaient été laissés dans ces vastes plaines. A l'approche de l'armée, des nuées de corbeaux qu'une aussi abondante pâture avait attirés, s'envolaient loin de nos soldats avec d'horribles croassements. « Ces corps de tant de braves, disent les mémoires de Constant, avaient un aspect dégoûtant, étant à demi rongés, et exhalaient une odeur que le froid déjà assez vif ne pouvait neutraliser. L'empereur fit hâter le pas, et alla coucher dans le château presque en ruine d'Oupinskoé. »

Le 6 novembre, Napoléon reçoit la nouvelle de la conspiration du général Malet. Dès ce moment, il songe à quitter l'armée pour se rendre à Paris.

De temps en temps, des explosions effrayantes se font entendre : ce sont des caissons que l'on fait sauter pour notre plus embarras de les conduire.

Les chemins sont jonchés d'hommes et de chevaux que la fatigue ou la faim ont tués. Des soldats se brûlent la cervelle de désespoir. Les trois mille prisonniers russes emmenés de Moscou sont parqués comme des bestiaux; sous aucun prétexte ils ne peuvent s'éloigner de l'étroite enceinte qu'on leur assigne. Sans feu, sans nourriture, et mourant de froid, ils couchent sur la glace; et pour assouvir la faim qui les dévore, ils mangent la chair de leurs camarades qui viennent d'expirer à force de misère. On en fusille plusieurs et tous finissent par succomber.

Le 22 novembre à son départ d'Orcha, Napoléon a perdu depuis Moscou, tous les bagages de l'armée, 500 canons, 31 aigles; 27 généraux, 40 mille prisonniers, 60 mille morts; il ne lui reste que 40 mille trainards sans armes et 8 mille combattants. Et, pour hâter la destruction de son armée, il brûle tous ses équipages de pont. Puis frappant la terre de son bâton, il lance au ciel un regard furieux et prononce ces mots : « Il est donc écrit là-haut que nous ne ferons plus que des fautes! »

Le lendemain, 23, il reconnaît que tout ce qu'il avait pu prévoir de malheurs était arrivé, et il laisse entendre ces mots : « Voilà donc ce qui arrive quand on entasse fautes sur fautes! »

Et cependant, il n'est pas encore au bout de ses désastres : il faut passer la Bérésina!

(à suivre.)

Colonel Ferrer.

Pour tous les articles non signés

L'administrateur-gérant, A. ALRICY.

LYON. — Impr. COSTE-LASCAUX, c. Lafayette, 3.

LA GRANDE MAISON
DE
CHAPELLERIE
RIVIER SOEURS
Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80, LYON

A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'à l'occasion de la saison d'été, on trouvera dans ses vastes Magasins un choix immense et extraordinaire de Chapeaux de paille anglaise, Italie, Palmier, Panama, et Manille; de Chapeaux feutre, alpaga et de ceint.

Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique.

Les cafards, les punaises sont détruits en projetant avec l'insufflateur sur les groupes d'insectes cachés le jour, la poudre INSECTICIDE VICAT. Elle tue aussi les puces, poux, arctes, fourmis, en saupoudrant avec le flacon dont on a percé de petits trous la capsule, les lits, les étoffes, les chiens, chats, volailles, fourrures.

L'Insecticide Vicat, le premier et le seul garanti par la signature de l'inventeur, se vend en flacons à Paris 125, rue St-Denis, à Lyon, 48, rue Bugeaud et chez tous les épiciers.

AVIS

LA MAISON DE LA

BELLE JARDINIÈRE

DE PARIS

SUCCURSALE A LYON

Rue St Pierre, 25, et rue du Plâtre, 2

PRÈS LES TERREAUX

A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'elle a reçu de Paris ses assortiments de Vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants.

Saison de Printemps et d'Été

GRANDE CHAPELLERIE
GROS PARISIENNE DÉTAIL
Lyon, 30, quai St-Antoine, 30, Lyon

FABRIQUE DE CHAPEAUX
Soies, feutres, souples et apprêtés
Casquettes en tous genres
Depuis 0 fr. 75 c.

Impossible aux concurrents de faire mieux et à meilleur marché que les ateliers de cette maison, dont l'organisation économique offre à l'acheteur un bénéfice de 40 0/0 sur tous nos articles.

FANTAISIES POUR ENFANTS
Fournisseurs des Collèges et Pensionnats
Saison d'été
100,000
Chapeaux de paille de tous genres et de tous modèles depuis 0,15 cent.
Spécialité de PANAMAS

MODE DU JOUR—GARNITURE RICHÉ